

Grève du 27 novembre Les grévistes s'invitent chez le directeur

L'intersyndicale avait appelé à un rassemblement à 10h30 devant la Cité administrative à Rennes à l'occasion de la grève du 27 novembre 2012.

La cinquantaine de collègues présents a décidé de « monter à la direction » afin de porter leurs revendications. Le directeur a dû reporter un rendez-vous pour recevoir les grévistes.

Les secrétaires des syndicats CGT et Solidaires ont rappelé au directeur les motifs de la grève : opposition aux suppressions d'emplois (39 suppressions C en Ile-et-Vilaine au 1^{er} septembre 2013, plus de 300 depuis dix ans !) et aux réductions budgétaires qui mettent en danger l'exercice des missions de la DGFIP, sacrifient la sécurité des agents et amplifient la dégradation des conditions de travail.

Le directeur nous a expliqué que, sur fond de contrainte budgétaire, les suppressions d'emplois se justifient par des gains de productivité générés notamment par télé IR, télé TVA ou la dématérialisation des produits locaux. Les collègues ont répliqué que les dispositifs télé IR ou TVA les obligent à exploiter des listings d'anomalies et à expliquer aux contribuables au téléphone ou par courriel la démarche à suivre. Les produits locaux sont quant à eux de plus en plus réglés en espèces et le nombre de demandes de délais de paiement est exponentiel. Mais le temps passé à ces travaux n'est évidemment pas comptabilisé par la DG.

Sous couvert de simplifications, on nous demande aussi d'abandonner purement et simplement certaines missions. La mesure de simplification visible sur Ulysse qui consiste à passer de 3 à 6 mois la durée de péremption des mots de passe et qui ferait gagner 20 000 heures par an frise le ridicule.

La CGT a aussi dénoncé la remise en cause par la DG du plan de qualification notamment en Ile et Vilaine où les promotions sont moins importantes que l'année dernière.

Enfin, elle a critiqué le dispositif du jour de carence qui pousse des collègues à renoncer à des arrêts maladie et à poser des congés. Ainsi, on note à la DRFIP une diminution de 34% des arrêts maladie pour le 2^{ème} trimestre 2012 par rapport au 2^{ème} trimestre 2011.

Les grévistes, qui représentaient de nombreux services de la DRFIP 35, se sont ensuite exprimés pour illustrer la dégradation de l'exercice des missions et des conditions de travail causées par les suppressions d'emplois.

Un collègue a lu une pétition massivement signée par les agents de St-Malo, chiffrant les emplois non pourvus dans leur centre des finances publiques. Cette initiative pourrait être généralisée. Des SIE aux trésoreries en passant par les SIP et les services de

direction, le sentiment de ne plus pouvoir faire correctement son travail est de plus en plus important. Les conséquences sur la santé des agents sont parfois dévastatrices, comme a pu le témoigner un collègue travaillant dans une petite trésorerie.



La CGT a rappelé au directeur sa responsabilité pénale en la matière.

Nous avons aussi réaffirmé le lien entre les suppressions d'emplois et la souffrance au travail. Il suffit pour s'en convaincre de croiser les chiffres entre les effectifs et le nombre d'agents en souffrance comptabilisé par la médecine de prévention au niveau national entre 2008 et 2010 : le nombre d'agents du ministère des Finances est passé de 150 780 à 145 286 et le nombre d'agents en souffrance de 1872 à 2374.

Le directeur a fini par admettre que les suppressions d'emplois avaient des conséquences sur les missions et les conditions de travail. Mais il est là pour appliquer les décisions politiques, il fait de son mieux pour atténuer les difficultés et il considère son action courageuse... Les agents apprécieront !

La course aux objectifs et aux indicateurs a aussi été critiquée par les collègues. Le directeur s'est engagé à fixer des objectifs « réalisables ».

Cette rencontre avec le directeur a aussi été l'occasion de démontrer que, si nous sommes témoins de l'augmentation de la paupérisation d'une partie grandissante de la population (par exemple il est fréquent que des usagers demandent un plan de règlement pour 50 euros), en même temps nous sommes bien placés pour constater que la fiscalité patrimoniale et des professionnels est très favorable aux plus fortunés et aux entreprises. Or, nous n'avons pas les moyens humains et matériels dans les services de gestion et de contrôle de vérifier efficacement ces catégories. Il y a donc une injustice fiscale alors que le gouvernement fait déjà peser l'austérité sur les moins fortunés.

Un comité technique local suppressions d'emplois aura lieu début janvier.

Nous ne lâcherons rien et nous donnons collectivement rendez-vous au directeur à cette occasion.

Résultats de la grève du 27 novembre 2012

Taux de grévistes national : 23,61 %

Taux de grévistes en Ile-et-Vilaine : 20,56 % - 7 sites fermés

Solidaire, pas solitaire : c'est ça la CGT
Je participe, je me syndique



Nom :

Prénom :

Grade :

Echelon :

tps partiel : %

Poste ou service :

Adresse mail :

@dgfip.finances.gouv.fr

Date :

Signature :